

# Grand Poitiers Communauté urbaine

## Territoire Engagé pour la Nature (TEN)

Le programme « Territoires engagés pour la nature » a pour ambition d'engager les collectivités en faveur de la biodiversité. Il vise à faire émerger, reconnaître, développer et valoriser des plans d'actions territorialisés. L'échelon local étant le plus adapté pour répondre aux enjeux et aux spécificités de chaque territoire.

La mise en œuvre du programme « Territoires engagés pour la nature » est confié à un collectif régional composé de la Région Nouvelle-Aquitaine, des services de l'Etat, de la direction régionale de l'Office français de la biodiversité (OFB), des Agences de l'eau concernées, des départements volontaires et de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) qui facilite la mise en œuvre du programme.

Suite à son Atlas de la Biodiversité Communautaire, Grand Poitiers a été reconnue comme Territoire engagé pour la nature en juin 2022 par l'

Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/>)

(ARB NA). Cette reconnaissance engage la collectivité à mettre en œuvre un programme d'actions concernant les thématiques suivantes :

- > espèces exotiques envahissantes
- > biodiversité et bâti
- > trame verte et bleue
- > trame Noire
- > protection et préservation des mares communales
- > protection et préservation des haies du territoire
- > développement de l'outil Sésame \*
- > boisements urbains
- > bois mort

### **\*Sésame est un outil qui vise à faire connaître**

:

- les services rendus par les arbres et arbustes dans l'espace urbain,**
- les spécificités et les contraintes de chaque espèce ou variété,**
- les méthodes respectueuses du végétal pour favoriser sa croissance et sa santé.**

***Cet outil constitue une aide à la décision dans le choix des essences à planter en fonction des espaces et des attentes des usagers.***

## **GRAND POITIERS**

84, rue des Carmélites

86 000 Poitiers

Tel : 05 49 52 35 35

### **HORAIRES :**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30